

## Table des matières

<i>Introduction</i>	7
---------------------	---

### **I. IMAGINAIRES EXOTIQUES**

1/ Vénus noire et fantasma blanc	31
Ambivalences coloniales	32
La Nègresse, la Mulâtresse et la Peule	43
2/ Symbolique de la noirceur et de la féminité	57
Mort et renaissance	59
L'imaginaire archétypal	67
3/ Images et colonialisme	77
Altérité et histoires nationales	78
Portrait colonial de l'Africaine	84
4/ Catégories raciales	89
La construction politique des races	89
Pratique sociale et analyse sociale	104

## II. DIFFUSION DES STÉRÉOTYPES

5/ Représentations visuelles	109
Variété des images	110
L'image comme objet social	120
6/ <i>Alter</i> homogénéisé	125
L'apprentissage culturel des stéréotypes	125
Stéréotype flagrant, voilé, subtil ou révélé	135
Poncifs, clichés et lieux communs	152
7/ De la catégorisation à la discrimination	159
« Eux » et « Nous »	161
Le cercle des illégitimités	166
Les bénéfiques du concept de discrimination	176
<i>Discriminations systémiques</i>	177
<i>Racisme « moderne »</i> <i>et manipulations idéologiques</i>	179
<i>Les discriminations « négatives »</i> <i>mais socialement acceptées</i>	180
<i>Les mesures de « discrimination positive »</i>	185

## III. LA CONSTRUCTION DE L'IMAGE : CE QUI EST MONTRÉ DE LA FEMME NOIRE

8/ Supports et méthodes	191
Caractéristiques de la presse analysée	191
<i>New Look</i>	194
<i>Vogue Hommes</i>	195
<i>L'Écho des Savanes</i>	196
<i>Photo</i>	197
Comment déceler les stéréotypes ?	198
9/ La différenciation des corps	211
Le corps relégué	214
Le corps surexposé	217
Le corps dénudé	219
Rire et agressivité	223

10/ La mise en scène des corps	227
L’Africaine rythmée	229
Négresse et espace menaçant	231
L’eau et la mort	233
<b>IV. LA PRODUCTION DU DISCOURS : CE QUI EST DIT DE LA FEMME NOIRE</b>	
11/ Érotisme et violence dans la bande dessinée	243
Noire et Blanche : une relation inégalitaire	246
Une sexualité torrentielle	247
La « fausse Noire »	249
Criminelle et traîtresse	251
Sorcellerie africaine et érotisme morbide	253
La fille du « chef »	255
Ambivalence et maternité	256
12/ Imaginaires masculins et figures féminines	261
Stigmatisation de la Négresse	261
<i>La Primitive</i>	262
<i>Victime, tentatrice et dangereuse</i>	265
Luxe, charme et célébrité : la Mulâtresse	269
La Peule, « noblesse ancestrale de l’Afrique »	271
13/ Correction du langage et conformation des corps	273
Hypo-correction et négroïdité : dire et voir la grossièreté	279
Mulâtresse et poésie exotique	280
La beauté peule dans l’œil du photographe	282
14/ Univers tragiques ou merveilleux	285
Négroïdité et symbolique funeste	286
Métissage, musique et haute couture	287
Le poncif de la passion pour l’Afrique orientale	288

15/ Femmes noires entre nature et culture	291
Le lieu commun de la Négresse primitive et nue	292
« Une beauté moderne » : l'érotique Mulâtresse	294
Le cliché de la Peule « naturellement sophistiquée »	296

## V. DISCRIMINATIONS MÉDIATIQUES

16/ Couleur et morphologie	301
Noire et Blanche	302
Oppositions esthétiques	304
17/ Rationalité et sélections des corps	317
Phénotypes et objectifs commerciaux	318
Le « médiatiquement correct »	321
18/ Stéréotypes et dérision :	
un mariage douteux	327
Cynisme et esprit tendancieux	330
Le rire raciste et sexiste : une transgression acceptable	339
Subversion ou conservation ?	350
Dérision et distance au stéréotype	359
19/ Les méfaits de la stigmatisation	365
Effets systémiques	372
Le noyau du racisme et du sexisme	375
<i>Épilogue</i>	381
Bibliographie	397
Annexes	405

## Introduction

Quelle terre que cette Afrique ! L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire, l'Australie même a son histoire ; qui date de son commencement dans la mémoire humaine ; l'Afrique n'a pas d'histoire ; une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. [...] C'est ce qui est absolu dans l'horreur. Le flamboiement tropical en effet, c'est l'Afrique. Il semble que voir l'Afrique, ce soit être aveuglé. Un excès de soleil et un excès de nuit. [...] Il est là devant nous, ce bloc de sable et de cendre, ce monceau inerte et passif qui depuis six mille ans fait obstacle à la marche universelle. Le monstrueux Cham qui arrête Sem par son énormité, l'Afrique.

Victor Hugo,  
*Discours de commémoration de l'abolition de l'esclavage*  
(18 mai 1879)<sup>1</sup>

---

1. Victor Hugo, « Discours sur l'Afrique » de 1879, *Actes et paroles*, Laffont, collection Bouquins, tome 4, p. 1010, cité par Seillan J. M., *Aux sources du roman colonial. L'Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Éditions Karthala, 2006, p. 14.

Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles.

Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès. Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne mais l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance.

Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin.

Le problème de l'Afrique et permettez à un ami de l'Afrique de le dire, il est là. Le défi de l'Afrique, c'est d'entrer davantage dans l'histoire. C'est de puiser en elle l'énergie, la force, l'envie, la volonté d'écouter et d'épouser sa propre histoire.

Le problème de l'Afrique, c'est de cesser de toujours répéter, de toujours ressasser, de se libérer du mythe de l'éternel retour, c'est de prendre conscience que l'âge d'or qu'elle ne cesse de regretter, ne reviendra pas pour la raison qu'il n'a jamais existé.

Le problème de l'Afrique, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance.

Nicolas Sarkozy, *Discours du président de la République Française*,  
Université de Dakar (26 juillet 2007)

Comment « agir en direction des médias et des journalistes pour renforcer le combat contre les images et les représentations disqualifiantes de certains groupes<sup>2</sup> » ? En analysant systématiquement le traitement médiatique des « minorités » afin de réduire les discriminations dont elles sont l'objet. Ce livre voudrait précisément intéresser les producteurs d'images et d'écrits à la manière dont l'Autre racialisé ou sexualisé est mis en scène aujourd'hui dans la presse française<sup>3</sup>. Cette volonté de sensibilisation, qui bien évidemment s'adresse aussi aux lecteurs et spectateurs des médias, est indissociable de deux évolutions récentes de l'approche institutionnelle et savante du racisme. Ce dernier est davantage appréhendé du point de vue de ses conséquences et de son mode d'expression devenu « symbolique ».

Le regard institutionnel s'est en partie déplacé, depuis une dizaine d'années, de l'auteur du racisme vers sa vic-

---

2. Telle est l'interrogation fondatrice de notre étude. Elle est extraite de la proposition n° 15 du rapport dirigé par Michel Wieviorka, *La Diversité. Rapport à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, Robert Laffont, 2008, p. 206. La réponse qui nous intéresse est fournie par la proposition n° 16 du même rapport.

3. On entendra ici par *sexualisation* et *racialisation* les processus marquant des différences respectivement sexuelle (le *genre*) et raciale socialement construites qui produisent un ordre social, sexuel et racial inégalitaire. Du point de vue de la vision raciste, qu'elle soit doctrinale ou de sens commun, la racialisation vise à assujettir l'Autre à une *race* biologique. Bien évidemment, nous ne souscrivons pas à ce sens scientifiquement discrédité. En revanche, et conformément à la tradition intellectuelle anglo-saxonne, nous convoquons la *race* au sens d'un construit social et politique se fondant sur des attributs phénotypiques à partir desquels se forment les *race relations*. La race n'existe pas mais y croire a des effets très réels que, justement, nous étudions. En ce sens, il conviendra de parler de rapports entre groupes *racialisés*, expression qui veut désigner un processus dynamique, plutôt que de groupes *raciaux*, formule qui décrit de manière trop statique un état, au risque de l'essentialisation. Ce livre est issu d'une thèse de psychologie sociale, soutenue le 14 mai 2004 à l'Université de Picardie Jules Verne et intitulée : *Construction sociale et stigmatisation de la "femme noire" ; représentations, attitudes et conduites masculines dans la société française*. ISBN 978-2-296-04621-4, 569 pages.

time. En d'autres termes, les « pouvoirs publics » s'attachent désormais moins aux causes et expressions intentionnelles du racisme qu'à ses effets liés aux discriminations en particulier non intentionnelles ou « systémiques ». Cette modification de l'angle d'attaque du racisme a des conséquences institutionnelles au niveau européen et français. 1997 est déclarée « Année européenne de lutte contre les discriminations » et le Conseil de l'Union européenne détient le pouvoir de prendre les mesures appropriées pour mener ce combat. En 1998, le Haut Conseil à l'intégration publie un rapport sur la Lutte contre les discriminations. Puis, Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, décide de créer le GELD, Groupe d'études et de lutte contre les discriminations qui apparaît comme l'ancêtre de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), instituée en 2004.

Depuis les années 1980, sur le continent nord-américain mais aussi en Europe, plusieurs chercheurs en sciences sociales observent la métamorphose partielle d'un racisme initialement grossier, fondée sur une vision biologisante de l'Autre et rejetant la différence. Il s'est progressivement mué en un racisme « symbolique » en ce qu'il évite de s'exprimer de manière directe, valorise les différences culturelles, ne s'étaye plus sur une argumentation et un imaginaire centrés sur « le biologique ». Les propriétés de ce racisme « moderne » concernent aussi le sexisme dans son expression actuelle. Sexisme et racisme, dans leur nouvelle version, semblent en effet présenter la même fonction de contournement, en particulier par « l'humour », de la norme sanctionnant socialement l'expression ouverte et directe de la dépréciation des femmes et des Noirs. Cela signifie que les stéréotypes, préjugés et discriminations sont désormais plus difficilement repérables<sup>4</sup>.

---

4. Le stéréotype est provisoirement défini comme une représentation simplificatrice et homogénéisante d'un ensemble humain. Il représente en quelque sorte l'actualisation du préjugé défini comme une disposition à agir. La discrimination est un comportement entraînant un désavantage pour un ensemble humain défini à partir



Prenant en compte cette modification de l'approche institutionnelle et scientifique du racisme, notre attention s'est portée sur l'utilisation médiatique de l'image de la « femme noire », objet traditionnel d'un double sentiment d'inquiétude et de fascination face à une altérité à la fois « raciale » et sexuelle. Les stéréotypes coloniaux dont elle est la cible, sont-ils encore aujourd'hui véhiculés dans la presse ? Et dans quelle mesure cette transmission est-elle dissimulée et non consciente. En quoi constitue-t-elle une discrimination ? D'une manière générale, la dévalorisation voire l'hostilité à l'égard de l'Autre présente trois dimensions. La première est la *représentation*, qu'elle soit doctrinale (argumentée et explicite) ou « ordinaire » (plus confuse et implicite, à usage pratique et quotidien). La deuxième est l'*attitude* en tant que disposition à agir. La troisième est le *comportement*. Elles se traduisent respectivement par le stéréotype, le préjugé et la discrimination. Lors de l'élaboration du numéro d'un magazine de mode par exemple, les membres de sa rédaction peuvent mobiliser une représentation de sens commun plus ou moins claire et explicite (« les Noires sont davantage primitives »), une attitude (« je ne suis pas disposé *a priori* à mettre leur photographie en couverture ») et un comportement (la pratique concrète d'exclusion médiatique des images de Noires). Remarquons, dès à présent, que se pose ici la question de l'adhésion au stéréotype motivant la discrimination : l'équipe de rédaction, bien que réprouvant la représentation disqualifiante de la « femme noire<sup>5</sup> », peut

---

d'un critère physique, culturel, religieux, sexuel, etc.

5. Précisons dès à présent notre choix concernant l'emploi des guillemets. Ce dernier permet de souligner le caractère socialement construit de notions potentiellement et implicitement racistes, sexistes, ou tout au moins essentialistes. Le terme *ethnie* en son sens ordinaire mais aussi savant, peut par exemple constituer ces dernières années un ersatz convenable de celui de *race* dont l'usage en France est devenu socialement indésirable. Voir à ce sujet, les développements de Pierre Bourdieu dans *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982, p. 135 et le chapitre 3 intitulé « La force de la représentation ». L'usage ordinaire et savant des substantifs *ethnie* et *ethnicité* ou du qualificatif *ethnique* renvoie de manière si floue et si

néanmoins tenir compte de l'attitude du lectorat ou plutôt de ce qu'elle en suppose. Dans tous les cas, le comportement discriminatoire adviendra.

Certes, les temps ont changé. Les exhibitions coloniales de femmes noires lors des spectacles primitivisants organisés sur les scènes européennes<sup>6</sup>, ou la représentation de leur nudité sur les cartes postales expédiées en France, semblent attachées à une époque révolue. Il y a moins d'une trentaine d'années, il eut été impensable qu'une Nigériane, Agbani Darego, fut sacrée Miss Monde (en Afrique du Sud le 20 novembre 2002). Les élections de Sonia Rolland, Corinne Coman et Chloé Mortaud, respectivement Miss France 2000, 2003 et 2008 ou bien encore la présentation pour la première fois en 2008 d'un journal télévisé national (France 3) par une « personne de couleur », Audrey Pulvar, ne font également que conforter l'idée d'une récente reconnaissance médiatique des femmes noires. Cette opinion paraît en partie fondée. Avant la Grande Guerre, l'Africaine n'est que très peu représentée en particulier dans les journaux français populaires<sup>7</sup>. Les images n'évoquent principalement que les techniques agricoles et l'oisiveté

---

variable à des composants à la fois biologiques et culturels, qu'il ouvre la possibilité de toutes les manipulations idéologiques et politiques. C'est pourquoi nous ne lui accordons pas le statut de concept dans notre travail. Afin de ne pas surcharger le texte, nous avons choisi de supprimer les guillemets encadrant toutes les catégories et vocables tels que *Noir*, *Noire*, *femme noire*, *Afrique noire*, *Négresse*, *Mulâtresse*, *Peule*, *négroïde*, *type*, *race*, *racial*, etc.

6. Voir Preston-Blier S., « Les Amazones à la rencontre de l'Occident », in Bancel N. et al., *Zoos humains, de la Vénus hottentote aux "reality shows"*, Éditions La Découverte et Syros, 2002, p. 136-141, décrivant la mise en scène effrayante en Europe, des « Amazones du Dahomey » de 1890 à 1925 ; voir aussi Chalaye S., « Spectacles, théâtre et colonies », in Blanchard, P., Lemaire, S. (éd.), *Culture coloniale. La France conquise par son empire, 1871-1931*, Collection Mémoires, Éditions Autrement, 2003, p. 81-91.

7. Savarese E., « La femme noire en image. Objet érotique ou sujet domestique », in Blanchard P. (dir.), *L'Autre et Nous, Colloque Scènes et types*, Association connaissance de l'Histoire de l'Afrique contemporaine, 1995, p. 207-214.

de « l'homme africain ». C'est probablement en raison du prestige dont bénéficie la « force noire » constituée par les soldats d'Afrique de l'Ouest, combattants de l'armée française lors du premier conflit mondial, que le nombre d'images de femmes noires augmente d'une manière sensible. Toutefois, c'est à partir de la décolonisation que débute la phase véritablement ascendante de l'usage de leurs représentations. En 1962, Mounia, l'égérie d'Yves Saint Laurent est la première « femme de couleur » à défiler pour un grand couturier. L'apparition relativement courante, dans la presse française, de femmes mannequins originaires d'Afrique ou des Antilles, demeure récente. La présence pour la première fois d'une femme noire sur la couverture d'un magazine féminin, la métisse américaine *Naomi Campbell*, n'est enregistrée qu'en 1983. Cependant, ces apparentes consécration médiatiques soulèvent trois réserves fondamentales quant à la fréquence et à la nature de la mise en scène de la Noire.

La première souligne le déclin du relatif succès médiatique des mannequins africains progressivement supplantés depuis la fin des années 1980 par les « Slaves », puis par les « Asiatiques » (en particulier chinoises)<sup>8</sup>. Le nombre d'images consacré à la femme noire dans la presse masculine reste limité, et paraît même décroître fortement depuis les années 1990<sup>9</sup>. Cette faiblesse coïncide en France avec les débats accompagnant la création en 1997 du Collectif Égalité présidé par la romancière Calixte Belaya. L'association revendique l'introduction de quotas et d'émissions destinées aux « minorités<sup>10</sup> visibles » définies

---

8. Mariella Righini, « Beauté plurielle », magazine *Absolu féminin*, 24 juin 2002.

9. Le déclin est significatif bien que des dossiers de magazines soient consacrés de manière cyclique à un soit-disant retour des femmes noires dans la mode. Voir l'article « *La mode prend des couleurs* » dans *Le Nouvel Observateur* n° 2306 du 15 au 21 janvier 2009. De 1989 à 1995, le nombre total d'images représentant des « femmes noires » dans les deux mensuels *New Look* et *Vogue Hommes* que nous avons analysés, se réduit plus que de moitié.

10. Les notions de « majorité » et de « minorité » ne se réfèrent pas,

comme des « minorités ethniques d'origine non européenne et dont l'aspect physique, différent de celui de la majorité française "blanche", les rend visibles<sup>11</sup> ». Cette catégorie est institutionnellement reprise en 2000 par le rapport sur la « Présence et représentations des minorités visibles à la télévision française » du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). On pourrait dire d'une manière lapidaire qu'est dénoncée la faible visibilité médiatique de populations à forte visibilité phénotypique<sup>12</sup>. En d'autres termes, plus un

---

ici, au nombre d'individus dans un sens démographique ou électoral du terme, mais à la position d'un ensemble humain au sein d'une structure sociale et politique inégalitaire. Les *Afrikaners*, par exemple, sont ainsi considérés comme « majoritaires » dans l'Afrique du Sud de l'*Apartheid*, bien qu'ils soient en position d'infériorité démographique. Autrement dit, il est nécessaire de distinguer la minorité numérique de la minorité sociologique. Dès la fin des années 1920, un des sociologues de l'École de Chicago peut ainsi « définir une minorité comme un groupe de gens qui, à cause de leurs caractères physiques ou culturels, sont séparés des autres dans la société dans laquelle ils vivent par un traitement différent et inégal, et qui, en conséquence, se considèrent eux-mêmes comme objets de discrimination collective. L'existence d'une minorité dans une société implique l'existence d'un groupe dominant correspondant avec un statut social plus élevé et de plus grands privilèges. Le statut de minorité comporte l'exclusion de la pleine participation à la vie de la société. » Louis Wirth, *Le ghetto*, Presses Universitaires de Grenoble, 1980, *The Ghetto*, Chicago, 1928, cité par Simon P.-J., *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 155). Comparé à l'usage des vocables *dominés* ou *exploités*, centrés sur le caractère matériel des ressources impliquées, celui de *minoritaires* veut insister davantage sur une limitation politique et juridique mais plus largement sur un éloignement de « l'universalité et de la généralité à laquelle prétend le majoritaire. » Jounin N., Palomares E., Rabaud A., « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *Sociétés contemporaines*, n° 70, 2008, p. 9.

11. Collectif Égalité, cité par Terzian A. E., « La représentation des minorités à la télévision française. Un état des lieux », in Rigoni I., *Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias*, Aux lieux d'être, 2007, p. 212.

12. Le phénotype intéresse l'ensemble des caractères observables (morphologie, couleur des yeux etc.) résultant à la fois de l'actualisation des gènes (génotype) et de l'influence de l'environnement. Remarquons que cette visibilité phénotypique n'existe pas en soi, mais relativement à ce qui est perçu en France comme une norme mélanique et morphologique dominante.

ensemble humain s'écarte de la norme mélanique et morphologique dominante, moins il est montré dans les médias. Plus précisément, ce n'est pas la faible visibilité médiatique d'une couleur de peau ou d'une forme corporelle qui, en soi, pose une difficulté, mais c'est leur sous-représentation au regard de la totalité d'une population, compte tenu d'un contexte de domination. Tout jugement portant sur la représentativité médiatique des Noirs paraît traversé par une tension entre deux approches qui, négativement ou positivement, paraissent accorder une place excessivement centrale à la couleur au détriment des formes corporelles et faciales. L'une, individuelle ou personnelle, occulte le rôle de la couleur, et l'autre, collective, l'amplifie. Toutes deux sont également vulnérables. En effet, considérer la singularité personnelle d'un Noir en faisant abstraction du facteur mélanique (*color blind*), c'est nier les discriminations (par définition collectives) dont il est actuellement ou potentiellement l'objet. Mais souligner ce facteur, c'est prendre le risque d'une racialisation des rapports sociaux fondée sur la couleur (*colorism*), d'une essentialisation de la minorité noire, et concrètement de blesser la personne en l'envisageant comme le spécimen interchangeable d'une catégorie. Dans cette situation tensionnelle, l'exigence de *représentativité quantitative* de la minorité noire demande une prise de position définitionnelle pour le moins délicate : qu'est-ce qu'un Noir ? Mais l'impossibilité réelle de répondre objectivement à cette interrogation conduit à l'inaction qui, pour le moins, ne contrarie pas *in fine* la perpétuation des inégalités socio-raciales. Quant à l'exigence de *représentativité qualitative*, elle soumet les médias au malaise d'une « double contrainte » (*double bind*)<sup>13</sup>. S'ils y répondent en

---

13. La théorie originelle de la « double contrainte » ou « double lien » de Gregory Bateson explique que soumettre massivement et régulièrement une personne à un message formé de deux injonctions contradictoires génère des symptômes psychotiques lorsqu'elle ne peut verbaliser et dénoncer cette communication paradoxale. Par exemple, un adulte donne à son enfant simultanément les signes verbaux de l'amour et les signes corporels de son refus. Bateson G, « Vers une théorie de la schizophrénie », in *Vers une théorie de l'esprit*, tome 2, Paris,

valorisant quelques personnages positifs comme dans le *Cosby Show*, on leur reproche de ne pas refléter la réelle condition collective des Noirs<sup>14</sup>. S'ils rendent compte de la condition dépréciée de certains Noirs, les médias sont accusés de véhiculer et de conforter les stéréotypes socialement partagés. De sorte que l'obstacle réside dans le poids médiatique écrasant de quelques représentations catégorielles valorisées ou dépréciées. Le chercheur se doit de considérer ensemble les dimensions quantitative et qualitative des représentations. L'examen de la fréquence des représentations imagées est utile car la racialisation des rapports sociaux se construit en partie « par l'absence des images du Noir<sup>15</sup> ». Cette remarque justifiée du sociologue Michel Wieviorka apparaît cependant trop générale si on la présente de manière abstraite. Faut-il en effet déplorer cette absence au regard de la qualité sélective et stéréotypée des photographies présentées par exemple dans les magazines populaires ? La présence d'images de Noires ne constitue pas nécessairement le gage de leur valorisation mais peut apparaître, au contraire, comme le signe d'une instrumentalisation corporelle de la femme, participant d'un dispositif de stimulation masculine à caractère sexuel et commercial qui mobilise de nombreux stéréotypes coloniaux. D'où l'intérêt de ne pas excessivement se centrer sur la fréquence d'apparition des minorités au détriment de la nature et de la qualité de leur mise en scène.

La deuxième réserve tient précisément à ce que ces « succès » médiatiques sont représentatifs de la massive exposition du corps féminin ou *body display* qui caractérise

---

Le Seuil, 1980, p. 3-34.

14. Diffusée sur les écrans français, la série télévisée nord-américaine *The Cosby Show*, présente à partir du début des années 1980, l'image positive d'une famille noire unie et aisée, en n'ayant pas recours aux stéréotypes portant sur les Noirs. Pour les critiques qu'elle a suscitées à propos de sa vision *colorblind*, voir Kretsedemas P., "But She's Not Black! Viewer Interpretations of 'Angry Black Women' on Prime Time TV", *Journal of African American Studies*, n° 14, 2010, p. 153.

15. Wieviorka M., *Le racisme, une introduction*, Éditions La Découverte, 1998, p. 126.

spécialement les personnages et rôles attribués aux Noires dans les émissions télévisées ou dans les magazines dits féminins (mannequin, athlète, joueuse de tennis, chanteuse, etc.)<sup>16</sup>. Comparées aux hommes, la plus grande visibilité corporelle des femmes s'expose à une critique générale en ce qu'elle vient renforcer les stéréotypes naturalisants qui réduisent la féminité à une *physicalité*. Cette dernière se définit d'une manière très générale comme « l'ensemble des expressions visibles et tangibles que prennent les dispositions propres à une entité quelconque lorsque celles-ci sont réputées résulter des caractéristiques morphologiques et physiologiques intrinsèques à cette entité<sup>17</sup> ». La visibilité du corps des femmes s'inscrit dans un principe de division primordial, un ensemble de représentations opposant d'une manière binaire et inégalitaire, d'un côté le pôle masculin valorisé dont relèvent l'âme, la raison mais plus largement l'humanité, la culture, et de l'autre côté, le pôle féminin qui se rapporte d'une manière dépréciative au corps, aux émotions et sensations, mais au-delà, à l'animalité et à la nature. Mais la racialisation vient redoubler la représentation de la physicalité féminine : l'exposition médiatique des corps de Noires mobilise les traditionnels clichés coloniaux de leur primitivité et de leur animale sexualité, autrement dit les stéréotypes d'une extrême naturalité. Une analyse de 1800 publicités de mode insérées dans des magazines nord-américains entre 1985 et 1995 montre, par exemple, que soixante-dix pour cent des publicités qui affichent des vêtements imprimés de repré-

---

16. Kang M.-E., "The Portrayal of Women's Images in Magazine Advertisements : Goffman's Gender Analysis Revisited", *Sex Roles*, volume 37, n° 11/12, 1997, p. 979-996. Le terme *display* peut être traduit plus généralement par celui de *déploiement* (comme on parle d'un déploiement de force). Il est ici à entendre au sens de l'exposition, de l'exhibition des corps. Lorsque, dans une approche éthologique de la communication, il décrit des comportements stéréotypés, il désigne la parade. Voir à ce sujet, Goffman E., *Gender advertisements*, Harper and Row, 1979.

17. Voir en particulier le chapitre intitulé « Rapport à soi, rapport à l'autre » de l'anthropologue Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005, p. 169.

sentations animales, presque toujours des fauves (léopard, tigre), les font porter par des femmes noires (les hommes, noirs ou blancs, n'en sont jamais affublés). De plus, les photographies sont accompagnées de commentaires tels que : « *Call of the wild... your animal instincts will be right on the mark* » ou bien, « *You Jane ? Hunt for your Tarzan...*<sup>18</sup> ».

Il est significatif, c'est la troisième réserve, que la sélection des Noires dans les concours de beauté évoqués plus haut, ou bien le recrutement d'une présentatrice « de couleur », intéressent des femmes affichant des peaux relativement claires mais aussi des morphologies très peu négroïdes. En d'autres termes, les quatre Miss France et la journaliste mentionnées (respectivement désignées dans la presse à l'aide des catégories *peule, tutsi, guadeloupéenne* et *métisse ou martiniquaise*) présentent des phénotypes « acceptables » au regard des critères esthétiques occidentaux<sup>19</sup>. De même, la mode féminine répugne plus que jamais à exhiber les morphologies considérées comme grossières. Même si une touche d'exotisme primitivisant semble de temps à autre commercialement rentable, la sélection des mannequins efface les visages et les corps auxquels les consommateurs blancs semblent ne pouvoir s'identifier. Il existe par conséquent une variabilité de l'attractivité érotique attribuée à l'Africaine selon sa morphologie. Au bout du compte, l'expression *femme noire* apparaît très insatisfaisante en raison de son extrême imprécision. Certaines Pakistanaïses

---

18. Plous S., Neptune D., "Racial and Gender Biases in Magazine Advertising", *Psychology of Women Quarterly*, volume 21, 1997, p. 627-644. Les auteurs démontrent l'inanité de la thèse optimiste d'une simple association des Noirs avec un héritage africain dont ils retireraient une fierté. Premièrement, comme il l'a été déjà remarqué, la représentation animalisante ne concerne que les femmes. Deuxièmement, les animaux concernés sont des fauves, autrement dit des prédateurs, et jamais des rhinocéros, éléphants, girafes, zèbres, phacochères, gnous, etc. Troisièmement, plusieurs bêtes représentées, comme le tigre, ne sont pas africaines.

19. Ces critères semblent également déterminer la sélection des femmes exposées dans les magazines de mode chinois ou japonais (grandes et aux yeux faiblement « bridés »).



ou Indiennes à la peau très foncée ne sont jamais perçues comme des *Noires*. Bien sûr, le facteur mélanique constitue un des fondements centraux de la catégorisation raciale. La couleur de peau constitue en effet « un marqueur symbolique en ceci qu'elle se substitue à toute une vision culturelle du monde et elle est un codeur sémantique en cela que pour certains, non seulement la couleur veut dire quelque chose de précis, mais de plus elle va servir de concept opératoire afin d'ordonner et de classer les qualités du réel<sup>20</sup> ». Cependant, l'erreur consiste à réduire le phénotype à une pigmentation. Il paraît indispensable de prendre en compte d'autres caractéristiques « comme la forme du nez, de la bouche, l'aspect des cheveux, etc. De telle sorte qu'un Noir albinos peut être l'objet de la même stigmatisation raciale qu'un Noir à peau noire, en dépit de la blancheur de sa peau. Il sera bien reconnu comme "noir" tandis qu'un Blanc bronzé ne perdra pas son identité blanche pour autant. La racialisation des groupes ne souffre pas d'être réduite à la couleur, même si celle-ci sert de marqueur symbolique essentiel, mais pas unique, à la "race" <sup>21</sup> ». Or, de nombreux travaux scientifiques négligent le rôle de la morphologie en particulier négroïde comme critère à partir duquel peuvent se construire les relations racialisées<sup>22</sup>. De plus, ils se

---

20. Affergan F., *Exotisme et altérité*, Sociologie d'aujourd'hui, P.U.F., 1987, p. 162.

21. Ndiaye P., *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Calmann-Levy, 2008, p. 38.

22. Lorsqu'elles prennent en compte la variable morphologique, les recherches expérimentales en Psychologie sociale la manipulent très rarement en la séparant de la variable mélanique. En outre, c'est uniquement le rôle de la forme du visage qui est le plus souvent considéré : par exemple Blair I., Judd C., Sadler S., Jenkins C., "The Role of Afrocentric Features in Person Perception: Judging by Features and Categories", *Journal of Personality and Social Psychology*, volume 83, n° 1, 2002, p. 5-25. Stepanova E., Strube M., "Making of a face: Role of Facial Physiognomy, Skin Tone, and Color Presentation Mode in Evaluations of Racial Typicality", *The Journal of Social Psychology*, 149, (1), 2009, p. 66-81. Pour une synthèse de genre de travaux en Psychologie sociale, voir Maddox K., "Perspectives on Racial Phenotypicity Bias", *Personality and Social Psychology Review*, volume 8, n° 4, 2004, p. 383-401. Or, notre analyse du traitement médiatique des femmes exposées dans la presse

soumettent généralement à une catégorisation mélanique binaire (*black/white*) liée à l'idéologie raciale nord-américaine de la *one drop rule* qui exclut de la majorité blanche le détenteur de la plus infime « goutte de sang noir<sup>23</sup> ». En conséquence, ces choix catégoriels portant à la fois sur la morphologie et la couleur corporelles interdisent d'appréhender par exemple, l'identification de certains « afro-américains » à un « groupe métis » distingué des individus à la peau plus sombre. Ils empêchent aussi de comprendre la signification de la célébration dans les médias occidentaux (retransmission de défilés haute couture, de concerts de musique, etc.), des Africaines jugées phénotypiquement convenables, c'est-à-dire claires de peau et « fines » de corps<sup>24</sup>. Bref, il s'agit de prendre en compte simultanément les critères de morphologie et de couleur afin d'éviter l'indétermination des termes génériques *Africaine* ou *Noire* qui masquent l'existence de différents imaginaires, attitudes et comportements occidentaux<sup>25</sup>.

---

prend en compte l'entière des corps qui sont mis en scène selon (c'est notre hypothèse) leur couleur, leur morphologie, des postures et des vêtements qui participent d'une vision racialisée.

23. Hirschfeld L., « La règle de la goutte de sang où comment l'idée de race vient aux enfants », *L'Homme*, n° 153, 2000, p. 15-39.

24. Decoust M., « Mannequins noirs : un piment sans conséquence », *Autrement*, n° 49, avril 1983, p. 217-219.

25. Personne ne peut dire ce que sont objectivement un *Noir* et un *Métis* (ou le *métissage*), des termes qui sont les produits d'un processus de catégorisation opérant un découpage arbitraire sur un *continuum* mélanique (de la plus foncée à la plus claire des peaux) et une homogénéisation d'attributs au sein de différentes classes humaines. La première coupure, nécessaire pour construire un *Nous* les Blancs et un *Eux* les Noirs, peut être datée du milieu du xv<sup>e</sup> siècle lorsque les populations à peaux *relativement* sombres de la région du fleuve Sénégal, jusqu'à ce moment assimilées à des *Mouros* parce qu'elles sont musulmanes, vont être désignées par les explorateurs Portugais comme les habitants de la *Terra dos Negros* ; leur couleur de peau étant systématiquement associée à l'asservissement. De même, nous sommes incapables de proposer une définition objective de la *négritude* qui est une catégorie construite sur un *continuum* morphologique. En revanche, l'utilisation et l'efficacité sociales de ces catégories présentent une grande réalité qui est précisément l'objet de notre étude. Le Noir est construit par la *perception de la différence relative* de couleur de peau, de

Une dernière remarque intéresse les recherches en sciences sociales portant sur les relations racialisées et interculturelles : elles n'étudient pratiquement jamais les représentations de la femme noire ou alors de manière partielle<sup>26</sup>. En d'autres termes, ces travaux n'intègrent pas le *genre* dans leurs analyses puisqu'ils abordent l'image du Noir en général, sur de courtes périodes historiques, et essentiellement à partir d'un corpus littéraire<sup>27</sup>. Il n'est pourtant pas anodin que les représentations et les dénominations coloniales de l'Autre exotique se trouvent exclusivement exprimées par des sujets masculins (aventuriers, représentants de l'État français, personnages de « romans coloniaux », etc.). Il n'est pas non plus indifférent que les contenus des revues masculines dont nous allons présenter l'analyse, soient exclusivement conçus par des hommes.

Trois objectifs principaux organisent la recherche présentée dans ce livre.

Le premier, le plus général, consiste à vérifier si, aujourd'hui encore, la presse masculine française mobilise les stéréotypes traditionnels de la femme noire. L'analyse porte sur un corpus de 780 images et 489 textes prélevés dans quatre mensuels masculins français, *New Look*, *Vogue Hommes*, *Photo* et *L'Écho des Savanes*, entre 1985 et 1995. L'étude de ces stéréotypes implique le postulat de la permanence d'un imaginaire occidental, essentiellement

---

largeur de nez, de texture capillaire, d'épaisseur des lèvres.

26. Martinkus-Zemp A., « Européocentrisme et exotisme : l'homme blanc et la femme noire (dans la littérature française de l'entre-deux-guerres) », *Cahiers d'Études Africaines*, volume XXIII, n° 49, 1973, p. 60-81 ; Yee J., *Clichés de la femme exotique. Un regard sur la littérature coloniale française entre 1871 et 1914*, L'Harmattan, 2000.

27. Ces restrictions concernent par exemple les ouvrages, par ailleurs fondamentaux, de Cohen W. C., *Français et Africains, Les Noirs dans le regard des Blancs, 1530-1880*, Gallimard, 1981 ; Fanoudh-Siefer L., *Le mythe du nègre et de l'Afrique Noire dans la littérature française de 1800 à la 2e guerre mondiale*, Klincksiek, 1968 ; et Jordan W. D., *White over Black, American Attitudes toward the Negro, 1550-1812*, The Norton Library, New York, 1977.

masculin et constamment irrigué par les représentations durables de la littérature coloniale au sens le plus large du terme<sup>28</sup>.

Pour autant, cette étude ne prend pas le parti méthodologique de se centrer sur les permanences au détriment des ruptures historiques. Elle vise à dépasser l'antagonisme simpliste opposant deux modes d'analyse de l'imaginaire social lié en particulier aux « colonies ». Il est d'abord possible de se centrer sur les mutations historiques, les conditions de possibilité d'une rupture des représentations ou autres « crises des rationalités dominantes<sup>29</sup> ». Mais c'est oublier que les ruptures supposent la continuité. Cette objection permet de mettre en évidence, *a contrario* et souvent de manière tout aussi excessive, la permanence d'images, de symboles et de stéréotypes. Ces derniers se caractérisent effectivement par une grande résistance au changement (*stereos* signifie solide en grec)<sup>30</sup>. Par conséquent, la tenta-

---

28. Par littérature coloniale, on peut entendre la « littérature du colonat, choisissant la conquête et la domination européenne comme sujet. » Moura, J. M., *La littérature des lointains : histoire de l'exotisme européen au xx<sup>e</sup> siècle*, Champion, 1998, p. 124). Mais cette définition présente l'inconvénient de réduire la littérature coloniale à une littérature colonialiste, c'est-à-dire d'éliminer les écrits, certes minoritaires, qui contestent la conquête impériale française. D'autant que l'anticolonialisme peut très bien s'accompagner de l'expression de stéréotypes et préjugés négatifs à l'égard des « indigènes. » On préfère donc y voir l'ensemble des écrits de fiction écrits par des Blancs pour des Blancs « qui se donnent comme ambition de décrire la vie des colonisés et/ou des colonisateurs, dont l'intrigue se déroule outre-mer ou en métropole, et quel que soit l'*a priori* favorable ou défavorable au système impérial. » Ruscio A., « Littérature, Chansons et colonies », in Blanchard, P., Lemaire, S. (éd.), *Culture coloniale. op. cit.*, p. 68.

29. Dorlin E., *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Éditions La Découverte, 2006, p. 12.

30. La stabilité des stéréotypes est précisément constatée dans la presse magazine. Voir Lindner K., "Images of Women in General Interest and Fashion Magazine Advertisements from 1955 to 2002", *Sex Roles*, volume 51, n° 7/8, 2004, p. 409-421. L'intégrité d'un stéréotype est en particulier préservée par l'attribution d'un statut exceptionnel à tout contre-exemple susceptible de le fragiliser. Elle s'accompagne d'une justification qui neutralise le caractère « aberrant » de l'information contre-stéréotypique. Voir Kunda Z., Oleson K., "Maintaining

tion est de ne retenir que les analyses soulignant la pérennité des représentations de « l’Afrique et des Africains ». On peut ainsi considérer que, depuis le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, les explorateurs, missionnaires, administrateurs, écrivains, voyageurs ont « participé à l’élaboration d’un “savoir colonial” qui ignore la disjonction des phases de colonisation. Se lisant les uns les autres, se plagiant quelquefois, ils ont façonné les formes de connaissance, de pensée et d’appréhension de la catégorie d’esclave et de noir <sup>31</sup> ». En réalité, les deux démarches ne semblent nullement incompatibles. En effet, les transformations représentationnelles existent bien, mais semblent intéresser moins le contenu des stéréotypes par définition durables et robustes que leur fonction construite selon les besoins, les interrogations et les angoisses travaillant les imaginaires occidentaux<sup>32</sup>. Un seul exemple illustrera cette distinction entre fluctuation fonctionnelle et stabilité du contenu stéréotypique : le poncif de la puissance corporelle des Nègres s’accompagne jusqu’au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle d’une valorisation de leur résistance physique dont les Européens sont réputés moins fortement pourvus. Au siècle suivant, cette qualité devient effrayante car elle est associée à la démesure et à la sauvagerie de l’anthropophage. À cette dépréciation succède une nouvelle valorisation : après la première guerre mondiale pendant laquelle la « force noire » réclamée par le colonel Mangin est intensément sollicitée, le courage des « tirailleurs sénégalais » force le respect d’une partie de la population française<sup>33</sup>. Bref, dans le but de dépasser l’opposition entre d’une part, la quête des ruptures, incohérences et contradictions des rationalités dominantes, et d’autre part, la recherche de

---

Stereotypes in the Face of Disconfirmation: Constructing Grounds for Subtyping Deviants”, *Journal of Personality and Social Psychology*, 68 (4), 1995, p. 565-579.

31. Cottias M., *La question noire*, Bayard, 2007, p. 12.

32. Jamin J., « Faibles sauvages... corps indigènes, corps indigents : le désenchantement de François Péron », in Hainard J., Käer R., *Le Corps en jeu*, Musée d’Ethnographie, Neuchâtel, 1983.

33. Deroo et Champeaux A., *La force noire. Gloire et infortune d’une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006.

l'immutabilité des stéréotypes, il paraît plus pertinent, au regard des objectifs ici visés, de prendre en considération la puissance de l'ambivalence des représentations<sup>34</sup>. Il s'agit de comprendre, de manière pragmatique, l'utilité pour le sujet occidental de privilégier, selon son inscription sociale et la relation qu'il entretient avec sa propre culture, l'une des valences positive ou négative attachée à la Noire. Le contenu global de la représentation coloniale demeurant stable, il est également intéressant de savoir si l'une de ses dimensions valorisante ou dépréciante est sollicitée, cette fois-ci selon la morphologie de la femme exposée.

En conséquence, le deuxième objectif est d'observer de quelle manière les stéréotypes coloniaux participant de l'élaboration des images et des textes analysés, sont distribués par les concepteurs de revues selon trois catégories de femmes noires. Considérant le rôle à la fois de la couleur et de la morphologie féminine dans le processus de catégorisation, trois représentations coloniales de la femme noire sont prises en compte. La *Nègresse* (négroïde à la peau la plus foncée) se distingue de la *Mulâtresse* (moins négroïde et plus « claire ») et de la *Peule* (peu ou pas négroïde mais foncée). On appréciera en quoi le traitement médiatique différentiel de ces corps exposés constitue une discrimination.

Le troisième objectif est d'évaluer le caractère indirect, « subtil » ou encore « implicite » de l'expression des stéréotypes qui caractérise le racisme et le sexisme modernes. Nous l'avons évoqué, depuis une trentaine d'années, en France, il n'est plus socialement acceptable d'exprimer ouvertement des stéréotypes et préjugés « grossiers ». Comment se traduit cette norme, cette correction dans

---

34. L'ambivalence désigne la « disposition psychique d'un sujet qui éprouve ou manifeste simultanément deux sentiments, deux attitudes opposées à l'endroit d'un même objet, d'une même situation (par exemple, l'amour et la haine, le désir et la crainte, l'affirmation et la négation). Bloch et Vurpillot (dir.), *Grand Dictionnaire de la Psychologie*, Larousse, 1994, p. 37. Voir l'ouvrage très clair dirigé par Emmanuelli M. Menahem R., Nayrou F., *Ambivalence. L'amour, la haine, l'indifférence*, PUF, 2005.

le traitement imagé et textuel des femmes noires dans la presse masculine ? Ces subtiles discriminations médiatiques présentent-elles nécessairement un caractère raciste ou sexiste ? Se pose ici la question de l'intentionnalité c'est-à-dire en fin de compte, celle du degré de conscience des comportements dépréciant. Nous tenterons de préciser le statut de cette intentionnalité, non pas du seul point de vue psychologique et individuel mais également social, en ce qu'elle traduit médiatiquement le contexte d'énonciation des stéréotypes. Ce n'est pas la notion d'inconscient collectif avec toutes ses ambiguïtés et dérives idéologiques qui est retenue, mais celle d'inconscient social se manifestant dans le langage le plus banal, autrement dit la signification sociale véhiculée par les images et textes les plus ordinaires de la presse masculine française. Parler du langage c'est aussi aborder son absence qui répond à des mécanismes conscients ou inconscients, de répression ou de refoulement des stéréotypes motivés par le désir de ne pas paraître sexiste ou raciste. La recherche ne se limitera donc pas à une analyse de contenu classique centrée sur le caractère explicite de propos racistes ou sexistes. Elle se centrera aussi sur l'organisation « faisant système », d'éléments d'un corpus imagé et textuel plutôt que sur la quantification d'éléments isolés.

De sorte que le travail initial, présenté dans une première partie, consiste en une synthèse des études récentes intéressant les discours coloniaux ayant pour objet l'Africaine noire. Les premiers stéréotypes sont véhiculés par les mythes bibliques, les légendes médiévales et les récits des premiers voyageurs du *xvi<sup>e</sup>* siècle. Ils se consolident ensuite en s'agrégeant à des préjugés et clichés se développant lors de l'ultime phase de l'esclavagisme aux *xviii<sup>e</sup>* et *xix<sup>e</sup>* siècles. Une représentation complexe de la femme noire assimile progressivement les lieux communs des récits d'explorations, rapports de fonctionnaires coloniaux, textes de propagande, poésies, romans<sup>35</sup>, dans le contexte général d'un

---

35. Pour une étude de la racialisation dans le « roman colonial », voir

racisme « scientifique » particulièrement classificateur. La Noire est l'objet de trois principaux stéréotypes traversés par une ambivalence « occidentale » dont les valences positive ou négative se manifestent selon le rapport entretenu par les Européens avec leur propre civilisation et, en miroir, selon leur perception valorisée ou dévalorisée de la nature<sup>36</sup>. Il s'agit de « la bonne Noire *versus* la mauvaise Noire », puis de « la Noire authentique *versus* la fausse Noire », enfin de « la Peule *versus* la Négresse».

La deuxième partie expose les catégories et concepts clés qui ont été choisis pour mener la recherche. Leur présentation vise à comprendre la manière dont se diffusent les stéréotypes dans la presse actuelle. Premièrement, se pose la question générale de la valeur des catégories utilisées pour classer l'Autre exotique<sup>37</sup>. Les catégories sont d'abord ordinaires. Mobilisées par les imaginaires de l'époque coloniale, elles sont également convoquées aujourd'hui par les concepteurs des magazines lorsqu'ils construisent les images médiatiques de la femme noire et les textes qui les accompagnent. Ce sont ensuite des catégories politiques. Les responsables gouvernementaux y ont recours afin que les « minorités visibles » bénéficient des mesures visant à compenser leur position socialement et culturellement dominée (*affirmative action*). Enfin, les catégories sont scientifiques. Il est nécessaire d'évaluer les dangers de l'usage de catégories sollicitées par le chercheur lorsqu'il étudie les relations racialisées. Deuxièmement, on s'atta-

---

Riesz J., « Les "races" dans le roman colonial », in Blanchard P. (dir.), *L'Autre et Nous*, op. cit..

36. *La civilisation et l'occident* sont ici appréhendés, à la fois en tant qu'institutions et pratiques historiquement construites, appartenances vécues et fantasmes. Ces catégories sont toujours susceptibles de se constituer en homologues essentialisés des stéréotypes racialisants.

37. « L'autre avec une minuscule indique l'individu particulier que je veux nommer (untel, là, appartenant à telle culture) ; l'autre, avec une majuscule, renvoie à l'universalité du concept, genre ou espèce, et désigne tout ce qui n'est pas soi, extraterritorialité délimitée par le sujet qui parle : si l'on veut c'est l'autre en soi. » Affergan F., *Exotisme et altérité*, op. cit., p. 178.



chera à cerner ce que recouvrent les concepts d'image et de représentation. Troisièmement, les trois notions de *poncif* (thème) de *cliché* (style ou figure de rhétorique) et de *lieu commun* (opinion) seront définies afin d'objectiver les trois modes d'expression des stéréotypes de la femme noire qui sont encore actuellement convoqués, par exemple dans les médias nord-américains<sup>38</sup>.

La troisième partie précise les caractéristiques des supports que constituent les quatre magazines analysés ainsi que les hypothèses et méthodes choisies afin d'y déceler les stéréotypes. Elle traite ensuite de la construction de l'image des corps de femmes noires mais aussi de l'espace qui les entourent. Il s'agit d'établir une relation entre ce traitement médiatique et les stéréotypes coloniaux traditionnels qui participent de la construction d'une représentation sociale<sup>39</sup>.

La quatrième partie présente les résultats relatifs à la production des écrits portant sur la femme noire, tout d'abord dans les bandes dessinées et dans les commentaires accompagnant les photographies. Puis, sont analysés les styles, poncifs, clichés et lieux communs ayant pour objet la femme noire selon ses attributs mélaniques et morphologiques.

La cinquième et dernière partie interroge le rôle que peuvent jouer les intérêts commerciaux des responsables de revues dans le traitement médiatique qui stigmatise<sup>40</sup>

---

38. Pour une enquête sur les représentations des Noirs à la télévision, voir Entman M. et Rojecki A., *The Black Image in the White Mind, Media and race in America*, The University of Chicago Press, 2000 ; S'agissant de la construction des stéréotypes dans les publicités de mode vestimentaire, consulter aussi Jackson L., Ervin K., « The Frequency and Portrayal of Black Females in Fashion Advertisements », *The Journal of Black Psychology*, volume 18, n° 1, 1991.

39. Une représentation définie comme « l'ensemble des connaissances, des croyances, des opinions partagées par un groupe à l'égard d'un objet social donné. », Guimelli C., *La pensée sociale*, Que sais-je, PUF, 1994, p. 12.

40. La stigmatisation désigne l'opération par laquelle « un discrédit profond » est jeté sur une personne parce qu'elle présente un attribut

et discrimine des types féminins précis. Les conséquences de l'association de la dérision et des stéréotypes coloniaux sont évaluées. On soulève également la question du caractère non intentionnel des comportements de discrimination et leurs effets sur les populations minoritaires dans les médias. Ces thèmes conduisent à une définition de ce qui constitue le noyau central commun des racismes et sexismes s'exprimant à travers des représentations, des attitudes et des comportements masculins.